

Projet soutenu par :



Le projet bénéficie également du soutien de :



Resp^{haies}

Kit de fiches méthodologiques à destination de tiers-veilleurs de

Fiche n° 4 – Prolongation du collectif de recherche, valorisation des résultats et suites potentielles du projet

Livrable 0.2 – décembre 2023



Auteurs :

Glen MILLOT – Sciences Citoyennes

Cyril FIORINI – Sciences Citoyennes

Table des matières

PARTIE 1 – DEFINITION DES ENJEUX – QUESTIONS A SE POSER	3
• 1.1 – Anticipation des phases postérieures	3
• 1.2 – Valorisation des résultats	3
• 1.3 – Prolongation du collectif de recherche	3
• 1.4 – Poursuite potentielle du projet	4
PARTIE 2 – RISQUES ET ECUEILS A EVITER	4
• 2.1 – Réduire le travail de veille sur les opportunités de financement	4
• 2.2 – Considérer que la disponibilité des partenaires sera la même lorsque le financement du projet aura pris fin	4
• 2.3 – Sous-estimer l'enjeu d'appropriation et de valorisation des résultats	5
PARTIE 3 – MOYENS NECESSAIRES	5
• 3.1 – Se doter du temps nécessaire	5
• 3.2 – Capitalisation en cours de projet	5
PARTIE 4 – MODALITES DE REALISATION	5
• 4.1 – Jeu de rôle visant à favoriser l'appropriation des résultats du projet par les publics-cibles	5
• 4.2 – Journal de bord	6
• 4.3 – Atelier de co-écriture	6
PARTIE 5 – RÉSULTATS ATTENDUS	6
• 5.1 – Garantir l'atteinte des objectifs initialement fixés	6
• 5.2 – Offrir un cadre de réflexion/discussion sur les perspectives	6
PARTIE 6 – DURÉE	7
• 6.1 – Préparation des suites du projet	7
• 6.2 – Engagement des suites du projet	7

Cette fiche est un exemple de fiche à destination de tiers-veilleur ou de porteurs de projets de recherche participative. Elle s'inscrit dans un travail d'élaboration d'un guide qui se nourrira des analyses effectuées pendant le projet Resp'haies mais également de plusieurs autres projets. Le rapport n°4 présente quant à lui les résultats spécifiques à l'action 0.2 du projet Resp'haies.

Plus globalement, ce guide a été pensé pour favoriser le maintien de la co-production des savoirs tout au long d'un processus de recherche participative. Il n'établit pas un modèle à suivre, bien au contraire, il n'existe pas de modèle unique de recherche participative. C'est un appui à la réflexion sur les conditions de mise en œuvre concrètes du projet qui doivent être négociées et partagées par l'ensemble des partenaires du collectif de recherche. C'est également un outil pour le tiers-veilleur qui les accompagne afin de garantir la co-production des savoirs tout au long du projet.

PARTIE 1 — DEFINITION DES ENJEUX — QUESTIONS A SE POSER

• 1.1 — Anticipation des phases postérieures

Un projet de recherche participative peut mettre du temps à trouver son rythme, pour mettre en adéquation l'engagement des différentes activités et les modalités d'interaction au sein du collectif de recherche. Dans la phase de finalisation du projet de recherche participative (contrainte le plus souvent par le cadre financier), les membres du collectif de recherche sont investis pleinement dans la réalisation des dernières étapes de mise en œuvre du projet et peuvent rencontrer des difficultés à se projeter dans les phases postérieures à la fin officielle du projet. Pourtant, cette période suivant la fin de la contractualisation avec le financeur ne doit pas être négligée. C'est pourquoi, il importe que les partenaires engagent le plus tôt possible pendant le cours du projet une réflexion collective s'y consacrant, alors même que les activités sont encore en cours.

• 1.2 — Valorisation des résultats

La production des résultats d'un projet de recherche participative n'est pas un but en soi pour les membres d'un collectif de recherche, même si cela peut être le cas pour le financeur du projet. En effet, les résultats sont plutôt un moyen d'atteindre les différents objectifs que se sont fixés les partenaires au-delà du projet lui-même : production d'un article scientifique, diffusion d'un nouvel outil ou d'une nouvelle méthodologie pédagogique, concevoir un argumentaire à l'appui d'un plaidoyer politique, etc. Quels que soient ces objectifs, il est nécessaire que le collectif de recherche engage une réflexion collective sur la manière dont les résultats produits à l'issue du projet vont pouvoir être utilisés de manière à assurer leur diffusion et surtout leur appropriation par les publics cibles. Cette réflexion permettra de déterminer les formes et supports à donner aux résultats mais aussi les modalités de leur valorisation en fonction des publics visés.

• 1.3 — Prolongation du collectif de recherche

Il est illusoire de considérer qu'un collectif de recherche, même s'il a été construit sur des liens interpersonnels solides, pourra continuer à fonctionner avec la même intensité sans soutien financier. Dans la majorité des cas, pèsent sur les différents partenaires des contraintes financières qui réduisent

leur capacité à se mobiliser pour investir une démarche exigeante de recherche participative. La fin de la contractualisation initiale ouvre alors le champ des possibles en termes de prolongation du collectif de recherche. Est-ce que cette prolongation est souhaitée par tous les partenaires ? Quelle extension ou renouvellement est possible pour le collectif de recherche ? Dans quel but ? La temporalité des financements reçus correspond rarement à la temporalité réelle des projets de recherche participative, leur dimension itérative pouvant faire émerger de nouvelles questions de recherche corrélées à celles qui étaient traitées initialement.

- **1.4 – Poursuite potentielle du projet**

En matière de recherche participative, il est tout à fait envisageable qu'un projet puisse dépasser le cadre temporel défini initialement par les membres du collectif de recherche (et souvent contraint par les modalités de financement). Cette perspective doit pouvoir être envisagée avant la finalisation du projet initial afin d'assurer une plus grande réactivité quant aux rares opportunités de financement qui pourraient être saisies. Elle engendre alors une réflexion sur les continuités et les inflexions à donner au projet s'inscrivant dans une nouvelle phase : il s'agit notamment d'interroger la possible nouvelle composition du collectif de recherche, la conservation de la question de recherche initiale, l'évolution des contours du terrain de recherche, les méthodologies et protocoles à modifier ou à pérenniser, etc.

PARTIE 2 — RISQUES ET ECUEILS A EVITER

- **2.1 – Réduire le travail de veille sur les opportunités de financement**

Quels que soient les prolongements que les partenaires souhaiteront donner au projet de recherche participative initial, ceux-ci nécessiteront certainement un soutien financier pour être réalisés. Il serait alors dommageable que des opportunités de financement ne soient pas accessibles en raison d'une préparation tardive pour les saisir. Il est important de maintenir une veille sur les potentiels financements ou co-financements permettant de consolider l'extension de certaines dimensions du projet ou d'envisager son prolongement dans le temps.

- **2.2 – Considérer que la disponibilité des partenaires sera la même lorsque le financement du projet aura pris fin**

Quels que soient les prolongements que les partenaires souhaiteront donner au projet de recherche participative, les échanges portant sur la conception collective des activités à mener suite à la finalisation du projet initial demanderont un temps conséquent de disponibilité. Tous les membres du collectif de recherche devront assumer d'autres engagements au sein de leur structure de rattachement et pourront alors rencontrer des difficultés pour dégager du temps à consacrer à de nouveaux échanges portant sur de nouvelles activités.

- **2.3 – Sous-estimer l'enjeu d'appropriation et de valorisation des résultats**

Pendant la durée du projet de recherche participative, les membres du collectif de recherche sont focalisés sur la réalisation des activités prévues et sur l'obtention des résultats attendus. Il semble néanmoins nécessaire qu'ils puissent dégager du temps pour mener une réflexion collective sur l'adéquation entre les modalités de production des résultats et les modalités de leur valorisation ou de leur diffusion. Retarder cette étape parce que le projet est encore en cours, c'est prendre le risque de réduire les possibilités d'assurer cette adéquation, ce qui aura potentiellement des conséquences sur la capacité des partenaires à atteindre leurs propres objectifs.

PARTIE 3 – MOYENS NECESSAIRES

- **3.1 – Se doter du temps nécessaire**

Le temps et ses multiples dimensions sont toujours des enjeux primordiaux et difficilement maîtrisables dans le cadre de projets de recherche participative. Pourtant, les enjeux relatifs à la durabilité du collectif de recherche ou du projet et à la valorisation des résultats obtenus nécessitent que des temps d'échanges et de réflexion soient programmés en cours de projet, pour que les partenaires peuvent s'y consacrer collectivement. Il faut que le collectif de recherche soit en capacité d'identifier les moments les plus opportuns de son calendrier partagé pour permettre ces temps d'échanges.

- **3.2 – Capitalisation en cours de projet**

Pour la réalisation de cette phase, il peut être utile au collectif de recherche d'avoir mis en place un dispositif de capitalisation continu visant à nourrir la réflexion portant sur les prolongements potentiels du collectif de recherche, du projet et sur les modalités de valorisation des résultats. Ce dispositif permettrait par exemple lister les acteurs identifiés lors de la mise en œuvre du projet qui pourraient par la suite être sollicités, voire invités à intégrer le collectif. De même, il permettrait de rassembler l'ensemble des pistes de prolongement potentiel du projet qu'il s'agisse d'évolution de la problématique initiale ou de nouvelles questions à traiter.

PARTIE 4 – MODALITES DE REALISATION

- **4.1 – Jeu de rôle visant à favoriser l'appropriation des résultats du projet par les publics-cibles**

Afin de tester le potentiel de diffusion et d'appropriation des résultats du projet, le jeu de rôle permet aux membres du collectif de recherche de se mettre dans la peau d'un acteur-cible à qui sont destinés les résultats (ils peuvent également faire appel à des personnes extérieures au collectif de recherche) pour

confronter les résultats des partenaires aux contraintes de leur appropriation. Les partenaires qui pilotent une activité particulière du projet présentent alors leurs résultats et les supports de valorisation choisis à ces acteurs-cibles (joués par d'autres partenaires) qui doivent, de manière bienveillante, trouver les limites et les fragilités des modalités de valorisation choisies pour renforcer l'appropriation des résultats du collectif de recherche par les publics-cibles. Cette activité de jeu de rôle est répliquable pour tout ou partie des activités engagées dans le projet de recherche participative.

- **4.2 – Journal de bord**

Le journal de bord peut avoir de nombreuses utilités dans le cours d'un projet de recherche participative. Le journal de bord visant à nourrir la réflexion sur les prolongements hypothétiques du projet peut être un outil préalablement identifié comme pertinent par le collectif de recherche qui crée un support spécifique pour cela. Celui-ci peut aussi prendre simplement la forme d'une partie spécifique à distinguer dans tous les comptes-rendus de réunions permettant de mettre en visibilité les éléments de la réflexion collective et des échanges qui abordent les perspectives potentielles à l'issue de la fin du projet initial.

- **4.3 – Atelier de co-écriture**

Dans l'hypothèse que le même collectif de recherche souhaite prolonger sa collaboration à la fin du projet initial (avec ou sans extension de sa composition), des ateliers de co-écriture peuvent être intégrés aux temps de rencontre physique organisés dans le cours du projet afin d'aboutir à la rédaction d'un nouveau dossier de financement. Cette activité (qui s'ajoutera alors à toutes celles que doivent mettre en œuvre les partenaires) permet ainsi d'avoir la réactivité nécessaire pour saisir les opportunités de financements alors même que le projet initial n'est pas encore finalisé.

PARTIE 5 – RÉSULTATS ATTENDUS

- **5.1 – Garantir l'atteinte des objectifs initialement fixés**

En termes de valorisation et de diffusion des résultats, il s'agira de s'assurer que les conditions sont réunies dans la dernière phase du projet de recherche participative pour que tous les partenaires soient en capacité d'atteindre les objectifs qu'ils s'étaient eux-mêmes fixés, au-delà du cadre du projet et que les contraintes strictes liées au financement ont la plupart du temps limités. Il est essentiel que le collectif de recherche intègre les temporalités différenciées des différents objectifs définis. La finalisation du projet n'est pas toujours le moment auquel les objectifs doivent être atteints, certains objectifs peuvent nécessiter une période plus ou moins longue après les phases de mise en œuvre du projet (par exemple, un projet de recherche participative financé sur deux ans, voire même trois ans, permet difficilement la publication d'un article scientifique dans une revue à comité de lecture avant la fin du projet. Il faut parfois attendre plusieurs mois).

- **5.2 – Offrir un cadre de réflexion/discussion sur les perspectives**

Cette séquence ne doit pas obligatoirement déboucher sur la pérennisation du collectif de recherche ou sur une prolongation du projet. C'est à chaque collectif de recherche, et à chacun de ses membres, avec

ses enjeux spécifiques et dans un contexte particulier marqué par des opportunités et des contraintes particulières, d'établir si des suites doivent être envisagées au projet de recherche participative initial. Toutefois, les partenaires doivent pouvoir bénéficier d'un espace propice à la réflexion/discussion sur les perspectives potentielles. Il s'agit alors d'établir les conditions, dans le cours du projet, pour que cet espace soit effectif. Le tiers-veilleur peut encore jouer un rôle en accompagnant ce processus de réflexion.

PARTIE 6 – DURÉE

• 6.1 – Préparation des suites du projet

La durée de cette séquence peut dépendre de la durée initiale du projet de recherche participative. Dans le cas d'un projet de recherche participative financé sur une courte période, deux ans par exemple, le temps et les moyens qui peuvent être consacrés à cette phase pendant la mise en œuvre du projet sont forcément réduits. Il semble nécessaire que le collectif de recherche se pose assez tôt la question des moyens dont les partenaires disposent pour créer cet espace de manière anticipée. Si les conditions le permettent, il ne faut pas attendre le séminaire de clôture du projet pour traiter des enjeux de cette séquence.

• 6.2 – Engagement des suites du projet

De nouveau, il n'y a pas de durée établie pour engager de potentielles poursuites du projet initial. Cela va dépendre de nombreux paramètres qui ne sont pas tous maîtrisables de manière simultanée. Toutefois, il reste plus facile de relancer une collaboration entre l'ensemble ou une partie des membres du collectif de recherche lorsqu'une communication minimale a été maintenue à la suite du projet initial, tenant compte du fait que les partenaires, en-dehors du cadre du projet financé, peuvent avoir une disponibilité et des moyens limités pour y contribuer. Nous pouvons citer par exemple, la mise en place de l'« Amicale Resp'haies » à la suite du projet de recherche participative Resp'haies qui permet aux membres du collectif de recherche de se donner rendez-vous tous les six mois afin de garder le contact, s'informer sur les effets induits par les résultats des différentes activités du projet, partager les actualités respectives de chacun des partenaires et discuter de nouvelles opportunités de collaborations.

Quelques ressources :

Sur la recherche participative

- [Recherche participative en France, où en sommes-nous ?](#) (Sciences Citoyennes, 2013)
- [Brochure sur Le tiers-secteur scientifique](#). Recherche participative, Boutiques des Sciences, expertise associative et citoyenne (Sciences Citoyennes, 2020)

Sur le dispositif tiers-veilleur d'accompagnement à la recherche participative

- [Note sur l'accompagnement de la recherche participative](#) (Sciences Citoyennes, 2020)
- [Synthèse de l'atelier sur une charte des tiers-veilleurs.e.s](#) (Sciences Citoyennes, 2019, pp. 118-129)
- [Synthèse du séminaire sur l'accompagnement de la recherche participative](#) (Sciences Citoyennes, 2018)
- [Termes de références du tiers-veilleur](#) (Dispositif CO3. Co-Construction des Connaissances, 2020)
- Webinaire Resp'haies « [Co-construction des connaissances dans un projet de recherche participative : expérimenter la fonction de tiers-veilleur](#) » (Sciences Citoyennes, 2023)

Autres fiches :

Elles ont été élaborées à partir des résultats du projet Resp'haies et d'autres projets tels que le projet européen [TeRRIFICA](#).

- Fiche n° 1 – Émergence d'un projet de recherche participative
- Fiche n° 2 – Engagement du projet de recherche participative
- Fiche n° 3 – Cadre interactionnel et processus d'apprentissage mutuel au sein du collectif de recherche participative
- Fiche n° 5 – Méthodologies d'accompagnement d'un projet de recherche participative et limites

Contacts

Sciences Citoyennes

38 rue Saint-Sabin - 75011 Paris - France

Tel : +33 (0) 1 43 14 73 65

[contact-rp\(at\)sciencescitoyennes.org](mailto:contact-rp(at)sciencescitoyennes.org)

Retrouvez tous les résultats du projet sur <https://afac-agroforesteries.fr/resphaies/>

Projet soutenu par :

Le projet bénéficie également du soutien de :



Partenaires du projet :

